

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 36

Artikel: Une noce de diamant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182879>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trop rare parmi nous, de ce que peuvent le travail et la persévérance. Puissent les regrets de ses concitoyens adoucir l'amertume du chagrin qu'un départ aussi prématuré laisse dans sa jeune famille, ainsi que parmi ses parents et amis. S. C.

La pneumonie. — Les Baumes du Jura.

Une maladie épizootique exerce depuis quelque temps de terribles ravages au sein de nos paisibles alpages du Jura et jette l'épouvante chez le berger comme chez le propriétaire. Les belles armailles qui, en mai dernier, gravissaient ces hauteurs, alertes et joyeuses, sont aujourd'hui décimées par le fléau. Dans quelques frais pâturages où les chants se mêlaient aux sons des clochettes, on n'entend plus aujourd'hui que le bruit sourd de la hache qui assomme ou du couteau qu'on affine avant d'ouvrir la veine.

Nous assistions, l'autre jour, à cette affreuse hécatombe, dans un endroit rendu plus lugubre encore par le voisinage d'une épaisse et sombre forêt de sapins. Le berger, la tête basse, le regard attristé, amenait lentement, les unes après les autres, ses fidèles compagnes de l'été, ces belles vaches auxquelles il s'était attaché et qui lui livrent leur traite soir et matin.

Toutes les demi-heures une nouvelle victime venait arroser de son sang la verte pelouse des *Begnines*, sacrifice qui devait se continuer jusqu'à l'anéantissement du troupeau tout entier.

Des délégués de l'autorité sanitaire et des hommes de l'art étaient présents, plusieurs gendarmes gardaient la place et de nombreux paysans des environs, groupés à quelque distance, assistaient, consternés, à ce triste spectacle.

Au fur et à mesure que l'œuvre de destruction s'accomplissait, les cadavres des bêtes saines étaient emmenés pour la consommation, tandis que ceux des bêtes malades, divisés par quartiers, étaient lancés au fond de grandes fissures de rocher vulgairement appelées *baumes* et très nombreuses dans le Jura. C'est à tort et sans connaissance de cause qu'on a critiqué ce mode d'enfouissement, puisque la nature du sol ne permet pas d'y creuser des fosses. La montagne est, du reste, tellement sillonnée de crevasses que celles-ci n'auraient pas tardé à recevoir les infiltrations des fosses voisines. Les expériences faites sur les lieux, au moyen du feu, ont démontré, en outre, que les baumes dans lesquelles on a lancé ces cadavres, sont fermées dans leur fond, qu'il n'y existe aucun courant d'air et qu'elles ne peuvent avoir de communication avec la plaine ou les vallées, par des sources ou de toute autre manière.

Comme nous venons de le dire, ces espèces de grottes verticales sont très nombreuses dans le Jura, et quelques-unes d'entre elles atteignent à d'effrayantes profondeurs, ce dont on peut se rendre compte en y jetant un petit caillou dont le trajet dure plusieurs secondes. Quelques descentes, au moyen de cordes, ont été opérées par de hardis bergers dans

ces puits naturels; mais arrivés à cent cinquante pieds de profondeur et éprouvant un froid glacial au milieu des ténèbres, ils n'ont guère été tentés d'aller plus avant.

La *baume du Chalet des Loges* est une des plus célèbres. On raconte à Bois-d'Amont qu'un voyageur retrouva une canne, qu'il y avait laissée tomber, au bord du lac des Rousses, les gens de la localité croyant ainsi à une communication entre ce lac et la *baume*.

Celle de *Creux* ou *Grande baume*, dans le Risoux, est une caverne offrant à son entrée une sorte de portail dont la profonde obscurité, ainsi que ses alentours silencieux et sauvages, dispose l'âme au saisissement. Un plan incliné permet de pénétrer à l'aide de flambeaux dans cet antre, à une centaine de pieds de profondeur; on y trouve de grandes excavations et des couches de glace.

Vers le commencement du siècle dernier, un homme de la famille RoCHAT étant passé, pendant l'hiver, de la vallée de Joux en Franche-Comté, ne revint point. Les parents, craignant qu'il n'ait été assassiné ou qu'il ne se soit perdu dans les neiges, le firent inutilement rechercher de tous côtés. Son fils, âgé de quinze à seize ans, s'imagina qu'il était tombé ou avait été jeté dans la *Grande baume*, et demanda à y descendre pour chercher le corps de son père. Sa famille, après avoir longtemps combattu ce projet hasardeux, y consentit enfin. A l'aide de longues cordes, et avec les plus grandes précautions, on le dévala aussi bas que possible; une lanterne attachée à sa poitrine éclairait sa descente; mais il ne vit que des rocs assez uniformément taillés, brillant çà et là de stalactites. Arrivé au-dessus d'un ruisseau souterrain, dont le bruit annonce le passage dans les profondeurs de la montagne, et ne pouvant aller plus loin, il donna le signal convenu et on le retira de ces solitudes effrayantes sans qu'il lui soit arrivé d'accident. Chacun admira son courage et applaudit à ce beau trait de piété filiale. Peu de semaines après, le corps du père fut retrouvé dans un autre endroit de la forêt du Risoux, où, surpris de nuit par de grandes neiges, cet homme avait péri.

Une noce de diamant.

Vingt-cinq années de mariage, ou les *noces d'argent*, c'est un bonheur qui se rencontre encore fréquemment dans nos familles, et qui, sans être la moyenne, ne s'en écarte cependant pas de beaucoup. Cinquante années, ou les *noces d'or*, sont déjà la grande exception, et l'on regarde comme privilégiés les époux qui ont pu, la main dans la main, atteindre le demi-siècle. Les exemples en sont rares cependant, et les chances d'y arriver diminuent à mesure qu'on approche du terme.

Il y a quelques semaines, à l'extrémité orientale du lac, un digne pasteur vaudois allait célébrer ses *noces de diamant*, c'est-à-dire le cinquantième anniversaire de son mariage; les invitations étaient

faites, les vieux amis étaient convoqués, les enfants et les petits-enfants étaient accourus au rendez-vous. Encore un jour ! Plus qu'un jour ! Hélas ! le vieux pasteur mourait la veille de la cérémonie espérée, et ceux qui s'étaient réunis pour une fête n'assistèrent qu'à des funérailles.

Mais les cinquante années une fois franchies, ce n'est plus par vingt-cinq ans, c'est par dix ans qu'on mesure les dernières étapes, et c'est par de bien rares unités que l'on compte ceux qui ont l'heureuse fortune de surnager ensemble au-dessus du vaste gouffre qui doit les recueillir. Certes, ils n'ont plus alors ni la fougue, ni la vigueur de la jeunesse, mais une couronne de sévérité paisible ceint leur front, et les trésors d'une longue expérience, non moins que la rare durée de leur union, justifient le nom de *noces de diamant* que la voix populaire a donné à ce soixantième jubilé, si riche de souvenirs et d'événements.

Une famille genevoise, dont la plupart des membres sont aujourd'hui fixés à l'étranger, mais qui ont tous conservé d'affectueuses relations avec la mère-patrie, vient de célébrer, dans un département de l'ouest de la France, les noces de diamant des deux vieillards dont elle est issue.

Au mois d'août 1814, le jeune ministre Ami Bost, de l'Eglise nationale de Genève, épousait dans cette ville M^{lle} Jeanne-Françoise Pattey. En 1874, le vieux pasteur et sa fidèle compagne, retirés à Laforce (Dordogne) auprès d'un de leurs fils, voyaient se grouper autour d'eux, pendant une fête d'une semaine, tous ceux de leurs descendants qui avaient pu accepter le rendez-vous : huit fils, quatre belles-filles, dix-sept petits-enfants et un arrière petit-fils. Un caractère spécial de cette réunion, c'est le grand nombre d'ecclésiastiques dont elle se composait : le père, six fils, deux petits-fils et un petit-fils par alliance, dix en tout, plus qu'il n'en faudrait pour faire un consistoire.

Vingt-sept membres de la famille, sans parler de ceux qui ne sont plus, manquaient au rendez-vous, empêchés soit par leur âge ou leur santé, soit par le trop grand éloignement.

Le moment le plus solennel de la fête fut sans contredit le renouvellement de la bénédiction nuptiale prononcée à cette occasion dans le temple par le fils aîné de la famille, et la prédication qui l'accompagna. En face de la chaire, sur deux fauteuils, les deux vieillards ; groupés autour d'eux à droite et à gauche, tous les membres présents de la famille ; puis dans l'enceinte du temple et jusqu'au fond des galeries, la foule des amis accourus de Laforce, de Bergerac, de Ste-Foy, d'Anduze, de Genève même et d'ailleurs.

Après un jour consacré à la famille seule, où ceux qui ne se connaissaient pas apprirent à se connaître, et où ceux qui s'étaient perdus de vue des années refirent connaissance, le vrai jour de la fête, il y eut une seconde journée pour les amis, puis une troisième pour les asiles, et enfin une journée pour la paroisse et pour quelques invités. Le samedi soir,

une table de deux cent cinquante couverts, dressée en fer de cheval dans la cour de Maynard, réunissait les membres de l'Eglise, les membres du comité de Laforce, des paysans et des professeurs, des nationaux et des dissidents, des médecins, des magistrats, des notaires, l'ex-maire, des conseillers municipaux, des conseillers presbytéraux et un grand nombre de dames de la ville et de la campagne.

Inutile de dire que chaque repas se terminait par des *Speechs* plus ou moins bien réussis, en prose et en vers, tantôt sérieux, tantôt joyeux, parfois même humoristiques. Il y en eut un où tous les membres de la famille, et par rang d'âge, prirent successivement la parole, depuis le vieux grand-père jusqu'au jeune suffragant de Générargues.

Puis a sonné l'heure de la séparation, moment toujours triste et sérieux, plus sérieux encore lorsque des enfants quittent des parents octogénaires. A plusieurs reprises le vieillard, en bénissant ceux qui partaient, leur dit : « Aimez-vous les uns les autres. Aimez tous les hommes, toutes les Eglises ; il y a du bon partout. J'ai été quelquefois un peu dur, mais je n'ai jamais haï, ni méprisé mes adversaires ; si je l'ai fait, je ne me le rappelle plus, mais j'ai eu tort, je le regrette. Dites à Genève que je suis toujours resté Genevois. Mais tout passe, une seule chose est nécessaire. »

P.-S. Il n'y a pas de fête sans lendemain, et quand la fête rappelle un grand âge, ce lendemain est toujours menaçant. Les lignes qui précèdent étaient à peine composées, que le télégraphe annonçait la mort de la mère de famille ; Mme Bost s'est éteinte un mois après la réunion qui vient d'être racontée. (Journal de Genève.)

Une femme est traduite devant le Tribunal de police, accusée d'avoir volé des cerises.

— Votre état ? lui demande le président.

— Veuve, monsieur le président.

— Mais ce n'est pas un état.... Garde-champêtre, dites-nous quelle qualité elle prenait quand vous l'avez arrêtée.

— La meilleure, mon président ; tout ce qu'il y avait de mieux en fait de cerises.

Hier, au moment où l'omnibus arrivait devant un hôtel, un vieux monsieur qui se trouvait dans le véhicule fut pris d'une indisposition subite. Le conducteur court à la pharmacie, fait respirer un flacon au pauvre malade, puis un instant après saute de la voiture la figure toute bouleversée.

— Qu'avez-vous ? lui demande le portier de l'hôtel.

— Le vieux monsieur vient de mourir entre mes bras.

— Aussi, dit une dame qui était présente, quand on est sujet à de pareils accidents, on ne devrait pas monter en omnibus.

L. MONNET.